



 **Jeunes Libéraux-Radicaux**
Genève



La politique extérieur suisse : de la Neutralité à Frontex

Par **Ivan Arnautov**

Romane Bagnoud

L'idée de rédiger un article sur la politique extérieure de la Suisse est apparue il y a un certain temps et les actualités n'ont fait qu'augmenter la nécessité d'analyser la situation complexe qui s'est créée. Dans cet article nous allons commencer par retracer les grandes lignes qui définissaient la politique suisse vis-à-vis de l'extérieur, puis nous proposeront une analyse des derniers faits.

L'évènement majeur qui a marqué une nouvelle ère pour la Suisse a été le **Congrès de Vienne en 1815**. **La Suisse est alors rentrée dans la période de sa neutralité moderne et désormais reconnue par par tous les Etats européens**. Cependant, la Confédération ne s'est pas limitée au rôle d'état-tampon à l'aune de la considération internationale à son égard, et au cours du 19ème et du 20ème siècle a forgé sa position par le biais de la diplomatie.

Dès le 19^e siècle, notre neutralité arbore un caractère actif comme le démontrent bon nombre d'actions humanitaires, notamment avec la première du genre durant la guerre franco-prussienne. C'est alors qu'une délégation suisse convainc l'armée prussienne de laisser trois convois de civils vulnérables fuir Strasbourg, ville occupée.

Il convient de préciser que la renommée de notre politique de neutralité a permis d'ériger notre sol en terreau fertile pour l'avènement des organisations internationales telles que la SDN, l'ONU, l'OMC et l'OMS. La Suisse est notamment devenue l'instigateur d'un certain nombre d'instruments humanitaires qui en font une nation attrayante pour les intéressés, illustrant ainsi la possibilité d'aider n'importe quel pays sans pour autant prendre part au conflit.

N'oublions pas que la neutralité a également influencé l'essor du secteur bancaire et de la finance en général en offrant une garantie de sécurité sur le sol suisse.

En tant que socle fondateur et fédérateur de notre nation, ce principe a toujours garanti notre stabilité et la prospérité qui en découle. Seulement au fil du temps, face à la polarisation du monde, la neutralité traditionnelle et intégrale made in Suisse a rencontré de nouveaux défis. **Depuis le rapport sur la neutralité de 1993, le débat a été ouvert sur le place de la Suisse comme acteur de la scène politique internationale.** Certains soutiennent la nécessité de s'adapter à une nouvelle géométrie variable de la communauté internationale, d'autres défendent la vision historique.

Il faut donc trouver un nouvel équilibre dans la politique extérieure qui puisse garantir la prospérité, la sécurité et la conservation de la neutralité. **En conséquence, s'associer à des sanctions économiques ou prendre part à des opérations de maintien de la paix se retrouve en désaccord avec la vision de la neutralité qu'a eu la Suisse au cours des deux derniers siècles.** Il est d'autant plus étonnant de constater que l'application de la neutralité fluctue désormais au gré des circonstances sans pour autant avoir une définition claire. Dans ce genre de situation, on fait face à un risque majeur qui se résume à la perte d'une vision stratégique du développement de notre pays, sans même parler de l'intérêt national. En voulant s'adapter à la conjoncture actuelle en renforçant les liens avec l'Union européenne et les Etats-Unis, **la Suisse s'est retrouvée face au risque de perdre l'image de sa neutralité.** Désormais, la neutralité ne semble plus être le leitmotiv.

En revenant au début de la crise ukrainienne en 2014, la Suisse avait choisi de ne prendre concrètement aucun parti. Elle avait décrété ne pas vouloir s'associer aux sanctions prononcées à l'encontre de la Russie, son but premier étant de conserver son statut si particulier de médiateur. En changeant d'approche cette fois-ci, l'action n'est pas restée sans conséquence. La Suisse a rejoint la liste russe des pays considérés comme étant hostile à la Russie. Sergueï Lavrov, le ministre russe des affaires étrangères a annulé son voyage à Genève. Ni l'Ukraine, ni Moscou n'ont donné suite à l'invitation pour une ébauche d'entente en territoire helvétique. **Ainsi, l'attractivité**

diplomatique suisse subit une lourde déconvenue. Et notre atout majeur semble disparaître dans l'histoire.

Cependant, si les conséquences négatives des décisions prises sont déjà visibles, le positionnement de la Suisse sur la scène politique européenne est en pleine évolution. Après la rupture des accords bilatéraux en juin dernier, notre pays s'est retrouvé dans une situation incertaine vis-à-vis de ses partenaires de l'Union européenne. La coopération de la Suisse avec les Etats de l'UE a toujours été un sujet majeur et complexe avec de multiples facettes dans divers domaines. **Désormais, il s'agit d'une nécessité de repenser notre approche nationale dans le cadre de l'Europe.**

Dans une telle configuration, il est clair qu'il devient crucial de trouver des terrains d'entente avec l'UE. La complexité de la chose est due à l'équilibre qu'il faudrait conserver dans les relations bilatérales entre les projets de coopération et la préservation de la place particulière de la Suisse qui n'est pas toujours vue de bon oeil par les partenaires européens. **C'est pourquoi Frontex présente non seulement une prérogative pour la sécurité de la Suisse mais illustre également la volonté de coopérer avec les autres Etats européens.** Un tel signal envoyé par la Suisse sera perçu comme un pas vers une nouvelle étape dans les relations. Il convient aussi de rappeler qu'en rejetant le développement de Frontex, la conséquence sera que la Suisse perdra automatiquement son statut de membre de l'espace Schengen.

En observant les enjeux actuels pour la Confédération, nous pouvons voir qu'il s'agit donc non pas de quelques rares problèmes qui peuvent être traités tous séparément mais en effet d'une question sur la place de la Suisse sur la scène internationale. À la question de la neutralité qui ne peut pas être détachée de la place diplomatique de la Suisse, ainsi que de son économie, s'ajoute la question de la sécurité étroitement liée à la coopération avec d'autres pays européens. Et cela sans avoir traité les conséquences des changements dans le système fiscal international qui sont négatives pour la Suisse. **Nous observons de nos jours une période transitoire, à la sortie de laquelle la Suisse pourra renforcer ses positions ou au contraire perdre tous ses atouts. C'est pourquoi, la prise en considération des facteurs externes ne peut pas se faire sans la défense des intérêts nationaux.**





Le nucléaire est-il une solution au problème énergétique suisse ?

Par

Joé Fivaz

L'énergie nucléaire fournit environ 20% de l'approvisionnement électrique en Suisse. **Il y a actuellement 4 centrales nucléaires en Suisse : Beznau I et II, Gösgen ainsi que Leibstadt.** En plus de ces centrales, un réacteur de recherche est en service à l'EPFL. Depuis 1990, il y a eu 5 initiatives populaires pour l'arrêt du nucléaire. Elles ont toutes été rejetées, néanmoins le peuple Suisse a voté en mai 2017 en faveur de la loi sur l'énergie qui prévoit une sortie progressive du nucléaire civil (pour 2034), une baisse de la consommation et une augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique suisse.

Nous rencontrons aujourd'hui un réel risque de pénurie d'électricité dans le pays. En septembre dernier, une lettre a été envoyée aux 30'000 plus gros consommateurs d'électricité en Suisse leur demandant de se préparer à un potentiel contingentement et ainsi prévoir de réduire leur consommation en conséquence. Nous sommes aujourd'hui en effet connectés au réseau électrique européen qui rencontre lui aussi ses propres problèmes. Et il est également important de constater qu'un éventuel désaccord avec l'Europe pourrait être catastrophique pour notre pays.

La guerre en Ukraine met en lumière les dangers d'une sortie trop précipitée du nucléaire. La dépendance aux centrales à gaz et au pétrole est problématique car les risques d'approvisionnement sont majeurs et la volatilité des prix du gaz et du pétrole peut s'avérer extrêmement importante.

Le nucléaire présente plusieurs avantages. **Le prix du kw/h est très bas et stable et c'est une production électrique de bande, c'est-à-dire qu'il a une production constante aussi longtemps que nous le souhaitons.** Dans les faits, les centrales sont arrêtées tour à tour en été pour recharger le combustible. Le risque d'approvisionnement est inexistant, les réserves d'uranium sont éparpillées à travers le monde et le besoin en combustible de la plus grande centrale nucléaire suisse peut être contenu dans une voiture break. **Il est donc possible de conserver facilement des réserves pour plusieurs années d'exploitation sur un espace réduit.**



Dans la production d'électricité, ce n'est pas seulement la puissance d'une installation qui est déterminante mais c'est aussi sa disponibilité. Les centrales nucléaires suisses fournissent de l'électricité à tout moment, même en l'absence de vent, de soleil, et lorsque les cours d'eau sont bas. Ainsi, une centrale nucléaire peut produire jusqu'à quatre fois plus d'électricité qu'un parc éolien dernier cri de puissance équivalente. Quant aux installations photovoltaïques, la comparaison en termes d'efficacité avec une centrale nucléaire n'a pas de sens. **Les centrales éoliennes et solaires ne sont tout simplement pas en mesure de remplacer l'énergie en ruban fourni par les centrales nucléaires**

dans notre approvisionnement électrique, elles peuvent simplement venir la compléter.

Sur un plan purement mathématique, **pour pouvoir remplacer une centrale nucléaire de la taille de Leibstadt par des capacités éoliennes, quelque 2500 installations éoliennes modernes** d'une puissance de deux mégawatts chacune et situées sur un site adapté seraient nécessaires. Mais dans la pratique, cela ne fonctionne pas car le vent ne souffle pas assez souvent. Et les projets éoliens dans les rares régions ventées, comme sur les crêtes, rencontrent souvent une opposition de la population.

La Suisse a bien compris que le nucléaire présente encore des avantages car même si elle a interdit la construction de nouvelles centrales pour l'instant, elle a continué d'encourager la recherche. De nouvelles technologies sont actuellement disponibles, tandis que d'autres ne sont pas attendues avant plusieurs décennies.

Les réacteurs EPR (réacteur pressurisé européen) sont dits de troisième génération, développés par des entreprises françaises et allemandes. Ce type de réacteur a pour objectif d'améliorer la sûreté de fonctionnement et la rentabilité économique des centrales nucléaires par rapport à celles dotées de réacteurs de génération précédente. Il y a actuellement 3 réacteurs EPR qui fonctionnent en Chine et en Finlande, d'autres sont en construction en France et au Royaume-Uni, de même que 14 autres sont en projets.

L'avenir lointain de la production électrique réside dans les réacteurs à fusion nucléaire. Ces centrales pourraient produire une quantité phénoménale d'électricité à un coût très faible, leurs combustibles sont présents en quantité quasiment infinie, ils ne produisent **pas de déchets radioactifs** et ils seraient parfaitement sûrs, dû à la nature même de la réaction nucléaire. De nombreuses entreprises et projets académiques inters-gouvernementaux se penchent sur cette technologie mais pour l'instant on est encore très loin d'une utilisation commerciale. La fusion nucléaire est déjà partiellement maîtrisée car elle est utilisée dans les bombes H et de façon plus anecdotique dans les générateurs de neutrons.

De nombreuses autres technologies nucléaires sont en cours de recherche mais nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre qu'elles aboutissent. **Une centrale nucléaire prend au minimum onze ans entre l'initiation du projet et sa mise en activité.** Une réponse rapide et claire en faveur du nucléaire doit donc être prise en Suisse afin de garantir l'indépendance énergétique à long terme de la Suisse.

Recommandation de vote des JLRG

15 mai 2022

Objets fédéraux

Loi sur le Cinéma NON

Loi sur la transplantation OUI

Frontex OUI

Objet cantonal

Loi sur l'instruction publique NON